



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021 À 19 H 02**

CM-20211207-1070

ADOPTION - RÈGLEMENT L-2001-3794

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-2001-3794 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé au nord de la rue Noël-Cazé, entre la rue Honoré-Mercier et la rue des Patriotes.

ADOPTÉ

(SD-2021-5934)

COPIE CONFORME